

Plan d'écologisation du programme de gestion responsable des batteries pour le Nouveau-Brunswick

Soumis par :

Appel à Recycler Canada, Inc.
2000, rue Peel, bureau 752
Montréal, QC H3A 2W5
mpartab@call2recycle.ca
www.appelarecycler.ca

Soumis à :

Recycle NB

Date de soumission : 13 juin 2025

appelarecycler.ca

appel à recycler
Sonne la charge pour le recyclage.™

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
Introduction.....	3
Aperçu du programme	4
Structure de gestion et conseil d'administration.....	5
Détails du programme.....	5
Catégories de matériaux : piles incluses et exclues.....	6
Système de collecte, de transport et de consolidation.....	8
Accessibilité : couverture des régions géographiques	13
Emplacement des installations et hiérarchie de la prévention de la pollution.....	14
Activités de conception, de recherche et de développement	17
Normes en matière d'environnement, de santé humaine et de sécurité.....	19
Émissions de GES du plan de recyclage des batteries	20
Élimination ou réduction des impacts environnementaux	21
Urgences	23
Financement du programme.....	23
Vérification et qualifications :	24
Vérifications des membres.....	24
Promotion, éducation et sensibilisation.....	24
Approche stratégique	24
Objectifs	26
Plan et tactiques de communication.....	27
Contrats et règlement des différends	27
Rapports.....	28
Rapports annuels	28
Engagements de la divulgation du plan	28
Annexes	29
Annexe A : Les membres d'Appel à Recycler au Nouveau-Brunswick en 2025.....	29
Annexe C : Glossaire.....	40
Annexe D : Liste des centres de tri, des transporteurs et des installations de traitement d'Appel à Recycler ..	42
Annexe E : Carte de l'accessibilité au Nouveau-Brunswick en 2024	43

Introduction

Appel à Recycler® est le principal organisme canadien de collecte et de recyclage des piles et batteries, remplissant les obligations en matière de responsabilité élargie des producteurs, pour le compte de plus de 400 membres, y compris des producteurs de piles et batteries à usage unique et rechargeables. À travers le Canada, Appel à Recycler gère plusieurs programmes de premier plan, dont *Recyclez vos batteries, Canada!* pour les piles et batteries domestiques (pesant jusqu'à 5 kg) et les batteries de transport électrique utilisées pour alimenter les vélos électriques, les planches à roulettes électriques, les trottinettes électriques et les hoverboards, *Recyclez vos vapoteuses* pour les vapoteuses à batterie et les cigarettes électroniques au Québec, et le programme volontaire *de récupération des batteries de véhicules électriques*, également au Québec. L'organisme fonctionne à titre d'organisme reconnu pour les producteurs en Ontario selon le modèle de responsabilité individuelle des producteurs et dans les provinces où des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) ont été établis, notamment la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.

Depuis sa création en 1997, Appel à Recycler a recyclé de manière responsable plus de 50 millions de kilogrammes de piles. Elle maintient son engagement à exploiter le programme de recyclage de piles et batteries de la plus haute qualité au Canada et détient des certifications dans les normes les plus rigoureuses et les plus respectées à l'échelle mondiale, notamment R2v3, ISO 14001, ISO 45001, ISO 9001, ainsi qu'un contrat exclusif avec un fournisseur certifié ISO 27001 pour toute la gestion de l'infrastructure informatique. Cette réputation d'excellence a permis à Appel à Recycler d'entretenir des relations de confiance sur le long terme avec les parties prenantes et d'établir un réseau de plus de 15 000 points de dépôt participants à travers le Canada, y compris chez les principaux détaillants et installations municipales.

Au Nouveau-Brunswick, le Règlement sur les matières désignées, ci-après appelé le Règlement, pris en application de la Loi sur l'assainissement de l'environnement, ci-après appelée la Loi, établit des exigences obligeant les producteurs à participer à un programme d'intendance approuvé par Recycle NB. Ce plan d'écologisation du Nouveau-Brunswick pour les piles et batteries primaires et rechargeables pesant jusqu'à cinq (5) kilogrammes est soumis au nom des producteurs visés par le Règlement, déjà membres d'Appel à Recycler Canada, Inc., et qui l'ont désigné comme leur organisme de responsabilité élargie des producteurs. Une liste des producteurs qui ont exprimé l'intention de s'inscrire au programme du Nouveau-Brunswick se trouve à l'[annexe A](#). La liste sera à jour dès son lancement et partagée avec Recycle NB sur une base trimestrielle à des fins de conformité. Un glossaire des principaux termes et définitions utilisés dans le présent plan se trouve à l'[annexe C](#).

Aperçu du programme

Au cours des dernières décennies, Appel à Recycler a mis en œuvre un programme harmonisé et robuste de collecte et de recyclage des piles et batteries grand public partout au Canada, y compris au Nouveau-Brunswick sur une base volontaire, et travaille aujourd'hui pour le compte de plus de 400 producteurs assujettis tels que définis par les règlements provinciaux. Le programme recueille et recycle les piles et batteries à usage unique et rechargeables pesant jusqu'à cinq (5) kilogrammes auprès des détaillants, des administrations locales, des entreprises et des consommateurs. Les activités de collecte de piles d'Appel à Recycler au Nouveau-Brunswick sont en fonction depuis 2008. Les installations de collecte des piles et batteries ainsi que les initiatives de sensibilisation d'Appel à Recycler ont contribué à augmenter le recyclage des piles en tant qu'élément clé d'une gestion environnementale responsable, en sensibilisant les résidents du Nouveau-Brunswick à détourner leurs piles et batteries des sites d'enfouissement.

Le réseau d'installations publiques et privées de collecte, de tri et de traitement d'Appel à Recycler participant au programme du Nouveau-Brunswick assure une efficacité optimale, une rentabilité et une croissance continue, tout en favorisant la facilité et l'aspect pratique du programme. La portée nationale d'Appel à Recycler facilite la reconnaissance auprès des consommateurs et réduit les formalités administratives et les redondances pour les exploitants de grands points de collecte.

Pour contribuer efficacement à la conservation de l'environnement et à la récupération des matériaux, Appel à Recycler adopte régulièrement les meilleures pratiques issues de ses propres recherches auprès d'organisations partenaires au Canada et à l'étranger. Partie prenante de la durabilité environnementale à travers le pays, le programme d'Appel à Recycler au Nouveau-Brunswick est certifié selon la norme de recyclage responsable R2v3, la principale certification mondiale de recyclage de l'industrie du recyclage électronique. La norme R2v3 fournit un ensemble commun de processus, de mesures de sécurité et d'exigences en matière de documentation pour les entreprises qui réparent et recyclent les appareils électroniques usagés ou ses composantes. La norme établit les procédures appropriées pour le recyclage des appareils électroniques en mettant l'accent sur la protection de l'environnement et la santé et la sécurité des travailleurs. La norme R2v3 est basée sur l'amélioration continue, exigeant qu'Appel à Recycler améliore constamment ses processus et ses procédures en matière d'environnement, de santé et de sécurité par le biais de documentation interne appropriée. Les organismes certifiés selon la norme R2v3 doivent maintenir un système de gestion de la qualité, de l'environnement et de la santé et de la sécurité au travail. Pour répondre à ces exigences, Appel à Recycler est certifié ISO 9001, 14001 et 45001.

Structure de gestion et conseil d'administration

Appel à Recycler est un organisme à but non lucratif constitué en vertu d'une loi fédérale et est dirigé par un conseil d'administration qui s'engage à garantir un programme efficient et efficace. Le conseil d'administration est composé de fabricants de batteries, de distributeurs, de détaillants et d'administrateurs indépendants.

Le président d'Appel à Recycler relève directement du conseil d'administration. La gestion du programme au Nouveau-Brunswick sera supervisée par la directrice de l'Est du Canada et les services de programme seront fournis par plusieurs départements, notamment la gestion des comptes clients, les opérations, le service à la clientèle, les services aux membres, le marketing et les communications, les finances et la comptabilité, ainsi que la technologie de l'information.

Appel à Recycler s'engage à embaucher un(e) résident(e) bilingue du Nouveau-Brunswick pour soutenir la gestion du programme et faciliter les relations avec les intervenants tels que les municipalités, les détaillants, les entreprises, les institutions, les lieux de collecte et les autres intervenants pertinents de la province.

Détails du programme

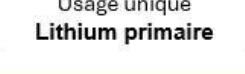
39 b) une description des catégories de documents à utiliser aux fins des rapports annuels et des mesures et cibles de rendement;

a	b	c	d	E	f	g	h	i	J	k	l	m	n	o
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Le programme du Nouveau-Brunswick est conçu pour répondre aux exigences réglementaires des parties assujetties au Règlement en matière de gestion responsable des piles et batteries à usage unique et rechargeables. Ce plan d'écologisation traitera des produits chimiques contenus dans les batteries rechargeables et à usage unique pesant jusqu'à cinq (5) kilogrammes chacune. Ce plan de programme d'intendance comprend les batteries, qu'elles soient fournies en tant que produit autonome ou intégrées à un produit, ainsi que les batteries générées par les consommateurs et celles en provenance des entreprises privées et d'autres organisations.

- Piles rechargeables
Une batterie qui peut être rechargée et réutilisée plusieurs fois en inversant la réaction chimique par un courant électrique externe. Par exemple, le lithium-ion, le nickel-hydrure métallique (NiMH) et les petites batteries scellées au plomb acide (SSLA).
- Piles à usage unique (primaires)

Une batterie conçue pour une utilisation unique. Une fois l'énergie chimique stockée épuisée, elle ne peut pas être rechargée et doit être éliminée. Les exemples courants incluent les piles alcalines et zinc-carbone.

Batteries rechargeables			Batteries primaires
			
PPSPA Petite Pile Scellée au Plomb Acide	(Ni-MH) Hydrure métallique de nickel	(Ni-Zn) Nickel Zinc	Primaire Alcaline
			
(Li-Ion) Lithium Ion	(Ni-Cd)) Nickel Cadmium		Usage unique Lithium primaire

Définition de « batterie »

67 Pour l'application de la présente section, « batterie » s'entend d'un contenant d'au plus 5 kg dans lequel de l'énergie chimique est convertie en électricité et utilisée comme source d'énergie, y compris une batterie à usage unique ou rechargeable, à l'exclusion d'une batterie contenue dans une matière désignée.

Catégories de matériaux : piles incluses et exclues

Piles incluses :

Rechargeable <ul style="list-style-type: none"> · Lithium-ion (LI-ION) · Nickel-cadmium (NI-CD) · Hydrure de nickel-métal (NI-MH) · Petite pile scellée au plomb-acide (PPSPA) · Nickel Zinc 	Usage unique (primaire) <ul style="list-style-type: none"> · Alcaline · Lithium (LI) · Oxyde d'argent · Zinc-air · Zinc-carbone
---	---

Piles et batteries (rechargeables ou primaires) vendues avec ou dans des produits, y compris, mais sans s'y limiter :

- Outils de jardinage
- Outils de construction et de rénovation
- DéTECTEURS de fumée et de monoxyde de carbone
- Lampes de poche et projecteurs portatifs
- Jouets électroniques
- Vélos électriques, planches à roulettes électriques, trottinettes électriques et hoverboards
- Véhicules Jouets

Produits exclus

Ce plan d'écologisation ne comprend pas la gestion des :

- Batteries de plus de 5 kg
- Piles vendues dans ou avec un appareil visé par un autre programme établi par le Règlement sur les matières désignées, par exemple les *produits* électroniques.

Non disponible à la collecte – piles non amovibles

Dans le cadre du programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les piles et batteries, nous reconnaissons que certains types de piles, en particulier celles qui ne sont pas amovibles, ne seront probablement pas disponibles pour la collecte dans le cadre de ce programme.

Les piles non amovibles désignent les piles qui sont fixées ou scellées de façon permanente dans les produits et qui ne sont pas destinées à être remplacées ou retirées par les consommateurs et disponibles à des fins de recyclage. Ces piles, en raison de leur conception et de leur intégration dans le produit, seront considérées comme « indisponibles pour la collecte » dans le cadre du programme d'intendance des batteries.

En reconnaissance de l'impact des piles et batteries non amovibles, Appel à Recycler mènera, deux ans après la mise en œuvre du Programme du Nouveau-Brunswick, une étude pour estimer le volume de ces piles au Nouveau-Brunswick et évaluer leur potentiel de collecte et de recyclage dans le cadre du programme de REP.

Cette étude se concentrera sur l'estimation de la quantité de piles et batteries non amovibles contenues dans les produits ou dispositifs qui sont susceptibles d'être éliminées dans des sites d'enfouissement ou par d'autres moyens en dehors du programme de recyclage, à l'exclusion des piles non amovibles contenues dans d'autres produits désignés. Le rapport associé à cette étude sera soumis à Recycle NB pour examen et approbation pour utilisation dans le calcul des taux de récupération.

Bien que les piles non amovibles ne soient probablement pas collectées dans le cadre de ce programme, nous reconnaissons l'obligation des producteurs de ces piles dans le cadre du programme et nous demeurons déterminés à trouver des solutions à long terme pour ces types de piles. Dans le cadre de

cet engagement continu, les résultats de l'étude inspireront les nouveaux programmes potentiels et les ajustements requis au Programme existant en plus d'aider à l'élaboration de futures méthodes de collecte ou de recyclage qui s'attaquent à ces piles plus difficiles à récupérer.

Batteries orphelines et de resquilleurs

Les « piles orphelines » désignent les piles produites par un fabricant qui n'existe plus ou qui ne produit plus de piles. Le terme « resquilleur » fait référence à une entité assujettie qui n'est pas un membre enregistré du programme Appel à Recycler ou d'un autre programme de gestion des batteries. Le programme d'Appel à Recycler est exploité pour le compte des membres d'Appel à Recycler qui sont des producteurs de piles assujettis, y compris ceux qui offrent des piles en vente en ligne dans la province du Nouveau-Brunswick. Appel à Recycler fait des efforts concertés pour inscrire toutes les entités assujetties au programme afin d'éliminer les activités des resquilleurs. Cependant, il convient de noter que les piles orphelines et les piles des resquilleurs sont tout de même acceptées par le programme et sont détournées des sites d'enfouissement.

Appel à Recycler fera de son mieux pour sensibiliser les parties assujetties à la Loi et encourager la participation en tant que membre au programme du Nouveau-Brunswick. Lorsqu'un effort important a été déployé pour intégrer un producteur potentiellement visé par le Règlement et que le producteur ne s'est pas inscrit, Appel à Recycler fournira à Recycle NB un dossier de non-conformité détaillant tous les efforts déployés pour intégrer le producteur et toute l'information nécessaire pour l'aider à identifier et à communiquer avec les parties visées par le Règlement afin de les mettre en conformité avec le plan d'écologisation approuvé.

Système de collecte, de transport et de consolidation

39 a) des renseignements sur l'entreposage, la collecte, le transport, le recyclage, le traitement, l'élimination et les autres manipulations des déchets de matières désignées, y compris les déchets de matières désignées d'autres producteurs;	c) des renseignements sur le système de collecte à l'échelle de la province que doit utiliser le consommateur, y compris les installations de retour, par catégorie de matériaux;
---	--

a		c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o
---	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Appel à Recycler exploite un programme national clé en main très efficace. Basé sur plus de 27 ans d'expérience, le programme d'Appel à Recycler est bien adapté pour répondre aux exigences de la réglementation du Nouveau-Brunswick au nom des producteurs visés par le Règlement. L'objectif principal du programme est de recycler les piles grand public (à usage unique et rechargeables), afin que les piles collectées soient gérées de manière responsable.

Appel à Recycler conçoit son réseau de points de dépôt à travers la province pour permettre aux consommateurs de déposer leurs piles et batteries usagées à des endroits qui leur conviennent. Le programme a établi un processus de qualification pour les points de collecte afin de maximiser les retours de batteries. Appel à Recycler accepte également les piles et batteries du secteur des affaires

et industriel, commercial et institutionnel (ICI). Ces points de collecte peuvent être ouverts au public ou non. Souvent, ils sont à la fois d'importants acheteurs de piles de consommation et des collecteurs de piles usagées du Nouveau-Brunswick.

Tout détaillant, entreprise, institution ou entité gouvernementale qui se qualifie face aux exigences d'un point de collecte en vertu du programme peut devenir un lieu de dépôt ouvert aux consommateurs (site public) ou un lieu de collecte privé qui amasse des piles utilisées à l'interne (site privé). Les points de collecte publics sont stratégiquement situés là où ils sont les plus susceptibles d'être utilisés par les consommateurs. Voici d'autres facteurs pris en considération lors de l'établissement des points de collecte :

- **Accessibilité** – Assurer un nombre optimal de points de collecte accessibles au public en fonction de la géographie, de la densité de population et de la facilité d'accès.
- **Commodité** – Faciliter le dépôt pour les consommateurs non seulement dans les régions urbaines, mais aussi dans les collectivités rurales et éloignées en fournissant des services de collecte dans des lieux de dépôt non traditionnels, des événements de recyclage et de ramassage à l'auto ou par le biais de projets spéciaux de collecte de piles en bordure de rue.
- **Rentabilité** – Il est nécessaire de gérer adéquatement les frais d'exploitation du programme pour veiller à une croissance et un succès continu.
- **Santé et sécurité environnementales** – Appel à Recycler travaillera avec les entreprises qui souhaitent s'inscrire au programme de collecte pour promouvoir la santé et la sécurité environnementales grâce au recyclage des piles et batteries.
- **Association avec le dépôt de piles** – Probabilité que les consommateurs établissent une corrélation entre les piles et l'emplacement visité (ex., un magasin d'électronique ou un comptoir de recyclage).

Les points de collecte sont privés ou publics. Un site est considéré comme actif s'il a expédié des batteries pour recyclage dans le cadre du programme au cours des 12 derniers mois. La liste actuelle des installations de collecte et de leurs emplacements au Nouveau-Brunswick est disponible à [l'annexe B](#).

Type de point de collecte	Définition	Nombre
Privé	Un endroit qui collecte activement les piles et batteries, non ouvert au public pour le dépôt des piles mais ouvert à une personne ou à un groupe de personnes en particulier.	148
Public	Des emplacements ouverts au public, même pour un horaire restreint, afin de déposer leurs piles et batteries. Comprend les activités de collecte destinées au public.	83

Processus d'inscription d'un point de collecte

Les points de collecte d'Appel à Recycler doivent s'inscrire sur notre site Web ou par l'intermédiaire d'un

gestionnaire de compte. Une fois qu'une demande est reçue, il faut de 5 à 10 jours ouvrables pour que nous l'examinions et la configurons dans notre système. Les nouveaux partenaires de collecte reçoivent un courriel de bienvenue détaillant toutes les procédures du programme, reçoivent des ressources pour commencer à collecter et sont assignés à un contact direct chez Appel à Recycler qui supervise leur compte.

Les points de collecte d'Appel à Recycler utilisent l'une des deux méthodes de collecte suivantes : le programme en vrac ou le programme de boîtes.

- Le programme en vrac s'adresse aux installations qui produisent de grandes quantités de piles à recycler (minimum de 250 kg par envoi).
- Le programme de boîtes est conçu pour les emplacements qui ne produisent pas de grandes quantités de piles ou qui n'ont pas l'espace nécessaire pour collecter des quantités en vrac. Ces emplacements reçoivent gratuitement des contenants de collecte fournis par le programme, comme une boîte adaptée. Les ensembles de collecte comprennent du matériel promotionnel, des sacs en plastique pour la protection des bornes de batterie et des étiquettes d'expédition prépayées pour retourner la boîte pleine.

Les emplacements qui collectent en vrac doivent expédier dans des barils conformes de l'ONU, fournis dans le cadre du programme. L'expédition des piles collectées sera gérée par Appel à Recycler sans frais pour les points de collecte.

Pour le Nouveau-Brunswick, les piles seront ramassées aux points de collecte, principalement sur demande ou par l'intermédiaire d'un service de ramassage automatisé pour les emplacements avec des conteneurs intelligents.

Transport

Pour le Programme du Nouveau-Brunswick, Appel à Recycler s'assurera que le réseau de transport :

- Respecte les horaires convenus pour les ramassages aux points de collecte afin d'assurer des services de collecte et de transport continus et sans interruption de leurs batteries.
- Met en place des politiques et des processus.
- Exécute la manutention, le chargement et le transport sécuritaires des piles et batteries afin de minimiser les risques de dommages, d'accidents ou de dangers environnementaux pendant le transport.
- Se conforme à tous les règlements et normes environnementales applicables régissant le transport des piles et batteries et des matières dangereuses.

Afin d'alléger le fardeau de conformité des participants au programme, Appel à Recycler a obtenu certaines exemptions sous la forme :

- Certificats de Permis de Sécurité Environnementale Équivalente (PSEE) qui permettent aux participants d'expédier des piles et batteries via le programme d'Appel à Recycler sans avoir besoin de manifester l'envoi.

- Certificats d'équivalence de Transports Canada pour transporter des batteries dans des contenants d'Appel à Recycler sans besoin de manifeste ou de demander à l'expéditeur de suivre une formation aux normes du TMD (Transport des Matières Dangereuses).

Processus de tri et de recyclage

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'installations de tri au Nouveau-Brunswick donc les piles sont collectées par Appel à Recycler sur le territoire, puis expédiés par des transporteurs approuvés aux deux (2) centres de tri les plus proches soit Laurentide et Quantum. Là les piles sont triées en fonction de leur chimie. Diverses données sont enregistrées dans le système, telles que l'origine, la date de tri, le poids total, le poids des différentes chimies de batteries et les matériaux non conformes.



Les piles et batteries qui ne sont pas traitées sur place sont ensuite préparées pour être expédiées aux transformateurs appropriés en fonction de leur chimie. À l'heure actuelle, Appel à Recycler travaille avec divers centres de traitement. Voir [l'annexe D](#) pour la liste complète des centres de tri, des transporteurs et des usines de traitement qui seront utilisés pour le Programme du Nouveau-Brunswick.

Dans les installations de traitement, diverses technologies exclusives et de pointe sont déployées pour récupérer les ressources précieuses des batteries selon les normes R2v3, une garantie que les pratiques de recyclage minimisent les dommages environnementaux, en mettant l'accent sur la réutilisation et la réduction des déchets. Bien que les processus déployés varient en fonction de la chimie ou des transformateurs, le traitement à haut niveau comprend les étapes suivantes :

- **Inspection** – Les piles et batteries entrantes sont inspectées pour vérifier la qualité et les matériaux non conformes.
- **Déchiquetage** – Les batteries subissent une forme de réduction afin de faciliter la séparation des matériaux.
(p. ex. : plomb, nickel et cadmium).
- **Récupération des matériaux** – À ce stade, un certain nombre de technologies exclusives seront utilisées, notamment :
 - Hydrométallurgique : Utilisation de solvants et de produits chimiques pour extraire des minéraux critiques sous forme de sel.
 - Pyrométallurgique : Utilisation de la chaleur pour séparer divers métaux.
 - Recyclage direct : Utilisation des propriétés des matériaux pour séparer les différents métaux constitutifs.
 - Électro-hydrométallurgique : Utilisation d'électricité pour séparer les métaux critiques.
- **Raffinage** – Les matériaux récupérés sont ensuite raffinés pour être utilisés dans diverses applications pour remplacer les matériaux vierges.

- **Élimination** – En dernier recours, toute matière résiduelle sera éliminée conformément au R2v3.

Selon le type de batterie, ainsi que sa chimie et sa composition, l'étape de récupération des matériaux peut utiliser une ou plusieurs technologies, comme suit :

Technologie	Chimie des batteries rechargeables				Chimie des batteries primaires	
	Ni-Cd	Li-ION	Ni-MH	PPSPA	Alcaline	Lithium
Hydrométallurgie	x	x	x	x	x	x
Pyrométallurgie	x	x	x	x	x	x
Recyclage direct		x	x			
Electro-hydrométallurgie		x				
Matériaux récupérés	Nickel et cadmium	Lithium, cobalt et nickel	Acier, lithium, nickel	Acide de plomb	Acier, zinc, manganese	Lithium, nickel
Future application	Nouvelles batteries, matériaux de construction	Nouvelles batteries	Acier inoxydable, tuyaux aqueduc	Nouvelles batteries	Plastique, céramique	Nouvelles batteries

Appel à Recycler exploite l'ensemble de la chaîne de valeur en respectant les normes mondiales et en exigeant que tous les participants se conforment, non seulement aux réglementations gouvernementales, mais aussi aux exigences d'Appel à Recycler qui sont alignées sur les meilleures pratiques mondiales.

Pour devenir un fournisseur de services d'Appel à Recycler, les entités intéressées doivent passer un processus d'audit rigoureux et approfondi afin d'assurer la conformité réglementaire et le respect des normes d'Appel à Recycler. Conformément à la norme ISO 9001, tous les fournisseurs sont évalués au moins une fois par année en fonction de divers points de référence. Cela garantit la plus haute qualité et le plus haut niveau de service de tous les fournisseurs et aide à gérer divers risques opérationnels de manière proactive.

Entreposage

Appel à Recycler ne conserve actuellement aucune pile en entreposage à long terme mais si cela venait à changer sur le plan opérationnel, Appel à Recycler en informerait Recycle NB. Il en va de même pour la liste des transformateurs approuvés, Appel à Recycler informera Recycle NB en cas de changement.

Accessibilité : couverture des régions géographiques

- 39 e) des renseignements sur la prestation de services dans les régions éloignées ou rurales;**
(f) les régions géographiques à utiliser aux fins du rapport annuel;
(g) une description de la façon dont les systèmes de collecte et de traitement existants ont été pris en compte.

d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Appel à Recycler dessert la province du Nouveau-Brunswick depuis plus de 20 ans avec un programme volontaire grand public de collecte et de recyclage des piles et batteries. Des points de dépôt pratiques et accessibles sont disponibles partout dans la province. Les points de collecte publics disponibles pour les résidents du Nouveau-Brunswick sont répertoriés sur le localisateur en ligne d'Appel à Recycler. Les résidents peuvent effectuer une recherche par code postal ou par ville et province pour trouver un point de collecte des piles et batteries près de leur domicile. Le personnel du service à la clientèle d'Appel à Recycler est également disponible pour aider le public à localiser un point de collecte à proximité. Appel à Recycler maintient un solide réseau de collecte, qui offre actuellement plus de 200 points de collecte publics et privés partout au Nouveau-Brunswick.

Au nom des producteurs visés par le Règlement, Appel à Recycler prendra des mesures proactives pour assurer un accès raisonnable et pratique aux points de collecte des piles et batteries au sein de la province. Appel à Recycler compte sur un réseau de collecte préexistant et s'engage à élargir le réseau pour en accroître l'accessibilité. Cela peut inclure la recherche de partenariats avec des installations de collecte qui acceptent plusieurs flux de produits des consommateurs afin de maximiser la couverture et l'accessibilité provinciales dans les douze (12) commissions régionales.

Ces douze (12) régions seront utilisées à des fins de déclaration.

Régions : #	Commissions de services régionaux
1	Commission régionale Nord-Ouest
2	Commission régionale Restigouche
3	Commission régionale Chaleur
4	Commission régionale Péninsule acadienne
5	Commission régionale du Grand Miramichi
6	Commission régionale de Kent
7	Commission régionale Sud-Est
8	Commission régionale Kings
9	Commission régionale de Fundy
10	Commission régionale Sud-Ouest
11	Commission régionale Fredericton
12	Commission régionale Vallée

Les résidents de la province auront droit à une variété d'options de collecte des piles et batteries, allant des points de dépôt permanents ouvert à l'année, aux activités de collecte ponctuelles, y compris les activités de collecte communautaires. En 2024, 78 % des résidents du Nouveau-Brunswick avaient accès à un point de dépôt de piles et batteries en-deçà d'un rayon de 15 km.

Appel à Recycler s'engage à offrir un accès gratuit et raisonnable aux installations de collecte dans le but de garantir un nombre optimal d'installations de collecte disponibles en fonction de la géographie, de la densité de population, des besoins d'une collectivité et de la facilité d'accès. Le programme s'efforcera d'accroître la couverture dans les régions mal desservies ou éloignées de la province en cherchant des occasions d'enrôler des installations de collecte permanente pour fournir le recyclage des piles et batteries à l'année. Des cibles de performance seront proposées 2 ans après le début de la mise en œuvre du programme. Si des installations de collecte permanentes ne sont pas envisageables, Appel à Recycler travaillera avec les gouvernements locaux, les communautés autochtones ou d'autres intervenants sur des événements de collecte ponctuels.*

*Certaines petites collectivités ne produisent pas suffisamment de piles et batteries usagées pour les expédier annuellement ou n'ont pas un endroit approprié pour accueillir un lieu de dépôt public ouvert à l'année. Dans ce cas, des activités de collecte sont organisées pour s'assurer que les petites collectivités rurales ou éloignées ont accès au recyclage des piles et batteries.

Emplacement des installations et hiérarchie de la prévention de la pollution

39 d) l'emplacement des installations d'entreposage, de recyclage, de transformation, d'élimination et d'autres installations de manutention des matières désignées;

(h) un plan de gestion des matières résiduelles désignées, par catégorie de matières, selon l'ordre de préférence suivant :

- (i) la réutilisation des matières désignées;
- (ii) le recyclage ou le compostage des matières désignées;
- (iii) la récupération de l'énergie produite par la matière désignée;
- (iv) l'élimination des matières désignées conformément à la Loi.

Appel à Recycler travaille avec une variété de fournisseurs de services, y compris ceux du transport, du tri et du recyclage. Afin d'optimiser la participation, d'améliorer l'efficacité et d'augmenter les taux de collecte des batteries, Appel à Recycler s'engage à adopter un processus ouvert, transparent et équitable dans la sélection des fournisseurs de services.

Pour éviter les perturbations, Appel à Recycler travaille avec différents fournisseurs de services. Voir [l'annexe D](#) pour consulter la liste et les adresses des installations de tri, des transporteurs et des transformateurs utilisés pour le Programme du Nouveau-Brunswick.

Certifications

Appel à Recycler Canada, Inc. est l'un des seuls programmes à être certifié au Canada selon les quatre normes, offrant à ses membres une solution transparente et conforme.

Appel à Recycler Canada, Inc. est actuellement certifié pour :

- R2v3 (Norme sur les pratiques de recyclage responsable).
- ISO 14001 (Norme de management environnemental).
- ISO 45001 (Norme de management de la santé et de la sécurité au travail).
- ISO 9001 (Norme de management de la qualité).

Cette distinction renforce l'engagement d'Appel à Recycler à maintenir les normes les plus élevées en matière de conformité réglementaire et d'intendance environnementale.

Hiérarchie de la prévention de la pollution

Appel à Recycler respecte la hiérarchie de prévention de la pollution (HPP) comme l'exige le Règlement sur les matières désignées en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. Conformément à l'article 39 (h) de la partie 5, par ordre décroissant de préférence, Appel à Recycler gère les piles et batteries comme suit :

Ordre de préférence de PPH	Gestion des produits d'Appel à Recycler dans le cadre de la PPH
(i) réutilisation du matériel désigné;	<p>Les piles et batteries rechargeables, de par leur conception, peuvent être réutilisées jusqu'à ce qu'elles ne contiennent plus une charge fiable.</p> <p>Dans le contexte de la remise à neuf des piles et batteries en tant que forme de réutilisation, les piles et batteries rechargeables au lithium-ion sont les plus couramment admissibles à la remise à neuf. Les pratiques exemplaires et les recommandations du fabricant stipulent que les batteries au lithium-ion remises à neuf doivent être testées conformément aux normes UL 1642. Appel à Recycler n'est pas en mesure de garantir la conformité à ces normes par les recycleurs de piles et batteries au lithium-ion. Compte tenu de l'importance de la sécurité publique, Appel à Recycler n'endosse pas actuellement la pratique de remise à neuf des piles pour le moment.</p> <p>De même, il n'y a pas de directives officielles concernant la remise à neuf d'autres batteries rechargeables. Par conséquent, Appel à Recycler ne soutient pas ces activités en raison des risques pour la sécurité et de l'absence de normes.</p>
(ii) le recyclage ou le compostage des matières désignées;	<p>Les piles et batteries à usage unique collectées dans le cadre du programme sont recyclées, car elles ne peuvent pas être réutilisées. Les piles et batteries rechargeables entrent dans le flux d'Appel à Recycler lorsqu'elles atteignent leur fin de vie. Les piles et batteries collectées dans le cadre du programme de REP du Nouveau-Brunswick sont recyclées.</p> <p>Appel à Recycler facilite les connexions entre les entreprises de traitement des piles et batteries intéressées et les fabricants de batteries, favorisant la réutilisation des matériaux issus des batteries recyclées (cadmium,</p>

	<p>plomb, nickel) pour produire de nouvelles piles et batteries.</p> <p>D'autres matériaux récupérés par le processus de recyclage (ex. les métaux) sont vendus comme produits destinés à la fabrication de nouveaux produits.</p>
(iii) récupération de l'énergie produite par le matériel désigné	Tout composant de la batterie qui ne peut pas être recyclé sera géré via la valorisation énergétique des déchets.
(iv) l'élimination des matières désignées conformément à la Loi	Dans les rares cas où les processeurs en aval d'Appel à Recycler ont épuisé toutes les options ci-dessus, toute matière résiduelle sera mise en décharge.

Taux d'efficacité du recyclage (TER)

Le TER est une mesure qui nous indique le pourcentage de chaque type de piles récupérées à partir du processus de recyclage pour chaque type de chimie. Il est calculé en comparant le poids des matériaux récupérés par rapport au poids original de ces piles et batteries.

Appel à Recycler enregistre les taux d'efficacité de recyclage (TER) par chimie pour évaluer la quantité de matériaux récupérés de chaque chimie de batterie qui peut être utilisée dans les produits secondaires.

Taux d'efficacité du recyclage de 2022 par chimie*											
	Composition chimique des piles rechargeables					Composition chimique des piles primaires					
Type de piles	Ni-Cd	Li-ION	Ni-MH	PPSPA		Alcaline			Lithium		
% des matériaux récupérés											
Métaux	52%	78%	63%	77%	79.23%	66%	21%	21%	27%	18%	35%
Produits et agrégats (masse noire)	0%	0%	30%	0%	0%	0%	1%	72%	54%	62%	0%
Cadmium	21%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Récupération secondaire**	0%	0%	0%	0%	4.04%	2%	57%	0%	0%	0%	21%
Plastique récupéré ou réducteur	0%	0%	0%	0%	8.40%	8%	5%	2%	0%	0%	0%
Récupération totale des matériaux en %	73****	78%	93%	77%	91.76%	76%	84%	95%	81%	80%	56%
Non récupéré pour une utilisation secondaire lors du processus de recyclage ***	27%	22%	7%	23%	8.33%	24%	16%	5%	19%	20%	44%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* Taux de récupération fournis par les installations de traitement. **Comprend les métaux qui sont récupérés dans les installations de traitement secondaires. ***Les produits non récupérés pour utilisation sur le marché secondaire comprennent l'eau, l'oxygène, les plastiques et les matières organiques (carbone, électrolytes). ****Appel à Recycler Canada a commencé à utiliser un processeur nord-américain pour le Ni-Cd en 2022. Auparavant, les batteries Ni-Cd étaient envoyées à un processeur européen.

Conformément aux exigences de vérification par un tiers des renseignements non financiers, Appel à Recycler fera un rapport annuel sur la destination finale des produits et les taux d'efficacité du recyclage des piles (TER) par chimie. Tout changement apporté au TER ou à la destination finale du produit sera examiné par un vérificateur tiers et divulgué dans le rapport annuel. Le TER est propre au processeur et peut changer de temps à autre s'il y a un changement de processeur ou une mise à jour de la technologie du processeur.

Activités de conception, de recherche et de développement

39 (i) une description des efforts déployés par le producteur pour redessiner les matières désignées afin d'améliorer les possibilités de réutilisation et de recyclage;
j) des renseignements sur les activités de recherche et de développement actuelles et futures dans la province liées à la gestion du matériel désigné;

i j k l m n o

Pour réduire l'impact environnemental, préserver les ressources et soutenir un cycle de vie plus durable, les fabricants de piles et batteries reconçoivent les batteries primaires et rechargeables. Ils se concentrent sur des stratégies clés pour améliorer la réutilisation et le recyclage.

1. **Innovation des matériaux** : Les producteurs priorisent de plus en plus la durabilité environnementale en substituant des matériaux conventionnels plus toxiques à des alternatives plus sûres et plus recyclables, tout en reconcevant les batteries pour faciliter le démontage et la gestion en fin de vie. Traditionnellement, les batteries, en particulier les alcalines et les zinc-carbone, dépendaient fortement de matériaux comme le mercure, le cadmium et les métaux lourds pour maintenir leur performance et leur durée de conservation. Au cours des dernières décennies, cependant, les producteurs se sont éloignés de ces substances dangereuses. Par exemple, le mercure a été éliminé de presque toutes les piles grand public, et de nombreux producteurs utilisent maintenant la chimie zinc-dioxyde de manganèse pour les piles alcalines, qui est moins toxique et plus respectueuse de l'environnement. De plus, les producteurs ont commencé à adopter des emballages entièrement recyclables à base de papier, ce qui minimise l'impact environnemental et contribue à une économie circulaire. Bien sûr, de telles activités d'innovation nécessitent des engagements d'investissement financier de la part des producteurs.

2. **Normalisation et modularité** : Les producteurs se tournent de plus en plus vers des tailles de batterie standardisées et des conceptions modulaires pour améliorer la durabilité des produits. Traditionnellement, une grande variété de formats de batteries rendait difficile leur remplacement ou leur recyclage efficace. Les formes non standard, les connecteurs propriétaires et les conceptions de batteries intégrées nécessitent souvent que des produits entiers soient jetés lorsque seule la batterie est défaillante. En adoptant des formats uniformes tels que les batteries standardisées AA, AAA et Ni-MH rechargeables, les producteurs s'assurent que les piles sont interchangeables entre différents appareils, ce qui permet aux consommateurs de trouver plus facilement des pièces de remplacement et aux techniciens d'effectuer des réparations. Les systèmes de batteries modulaires, où la batterie peut être facilement retirée et remplacée sans outils spéciaux, améliorent la réparabilité et prolongent la durée de vie du produit. Ces changements facilitent également le recyclage, car les formats

uniformes simplifient le tri et le traitement des piles en fin de vie. Dans l'ensemble, la standardisation et la modularité des formats de batteries sont des facteurs clés de la longévité des produits, de la commodité du consommateur et de la récupération efficace des matériaux, conformes aux objectifs environnementaux et aux principes de conception circulaire des produits.

3. Écoconception et étiquetage : Les producteurs adoptent de plus en plus les principes d'écoconception et d'amélioration des pratiques d'étiquetage pour favoriser la durabilité des piles et batteries. Cela comprend la réduction de l'utilisation d'adhésifs et le choix de composants facilement séparables, ce qui simplifie le processus de recyclage. De plus, les producteurs intègrent des étiquettes claires et normalisées, telles que des codes QR, qui fournissent aux consommateurs et aux recycleurs des informations essentielles sur la composition de la batterie, les méthodes d'élimination appropriées et les options de recyclage. Ces efforts visent à faciliter un tri et un traitement plus efficaces dans les installations de recyclage, à réduire l'impact environnemental et à promouvoir une économie circulaire.

Bien qu'Appel à Recycler n'ait pas de contrôle sur la façon dont les producteurs fabriquent leurs batteries, elle les encourage, par des rencontres d'affaires régulières, à fabriquer des batteries à haut rendement, à forte densité énergétique et à durée de vie plus longue. Cela réduit le nombre d'unités introduites sur le marché. Appel à Recycler encourage également les fabricants de batteries à concevoir des batteries d'une manière qui améliore leur réutilisation et leur recyclabilité.

Appel à Recycler partage régulièrement des mises à jour sur les études d'analyse comparative, les pratiques exemplaires et les activités de recherche et développement avec son conseil d'administration composé de fabricants de piles et batteries, de distributeurs, de détaillants et d'administrateurs indépendants.

Appel à Recycler ne soutient actuellement aucune activité de recherche et développement au Nouveau-Brunswick, mais nous explorerons les possibilités dans la province et nous nous appuierons sur la collaboration déjà en place avec d'autres universités des provinces de l'Est. À titre d'exemple, Appel à Recycler collabore actuellement avec une université située au Québec dans le développement d'un procédé unique basé sur l'hydrométallurgie, pour la récupération efficace et sans rejet des batteries recyclées.

Contenants intelligents

Au début de 2024, nous avons lancé le premier contenant intelligent de recyclage de piles et batteries en Amérique du Nord. Les couvercles sont dotés d'une technologie de surveillance de la température et d'une capacité Wi-Fi pour envoyer des notifications en cas d'événements thermiques. De plus, dans de rares cas d'événements thermiques, un couvercle à ressort et une unité d'acier scellée limitent l'apport d'oxygène et isolent l'événement dans l'appareil. De plus, la télémétrie permet de communiquer avec la répartition centrale pour optimiser le calendrier de ramassage et elle est intégrée à notre modèle de ramassage direct « Rover », améliorant ainsi la rapidité du service et la sécurité.

Normes en matière d'environnement, de santé humaine et de sécurité

39 l) un plan de gestion des déchets de matières désignées, par catégorie de matières, qui prévoit la mise en œuvre de normes environnementales et de santé et de sécurité humaine, qui respectent ou dépassent celles prévues par les lois applicables.

k l m n o

La sécurité des consommateurs, des points de collecte, des transporteurs, des centres de tri et des centres de traitement est une priorité absolue pour Appel à Recycler. Lorsque certains types de batteries atteignent leur fin de leur vie, elles peuvent encore contenir une charge résiduelle qui peut présenter un risque pour la sécurité si elles ne sont pas manipulées correctement. Pour faire progresser la sécurité du programme, Appel à Recycler a introduit une doublure ignifuge apposée dans toutes les boîtes distribuées au Nouveau-Brunswick. Cette innovation offre une couche supplémentaire de protection contre un événement thermique pendant le parcours de la batterie, de la collecte au transport en passant par le tri et le traitement. La doublure limite l'expansion des flammes hors du boîtier en cas d'événement thermique. Les boîtes de collecte sont également classées UN4GY et ont été approuvées par Transport Canada.

Les lignes directrices du programme d'Appel à Recycler au Nouveau-Brunswick mettent également l'accent sur la protection des terminaux des piles et batteries lors de l'entreposage, une autre façon d'éviter les incendies. Tous les partenaires de collecte sont encouragés à suivre la [formation essentielle suivante](#) pour apprendre à collecter, manipuler et préparer en toute sécurité les piles domestiques usagées pour l'expédition.

Cette formation aborde des sujets tels que :

- Quels types de piles et batteries sont acceptés.
- Comment collecter et manipuler les piles et batteries en toute sécurité.
- Que faire avec les piles et batteries endommagées.
- Comment entreposer les piles et batteries usagées en toute sécurité.
- Quels contenants sont acceptés pour l'expédition des batteries.
- Comment préparer les contenants pour l'expédition.
- Comment éviter les incidents de sécurité potentiels pendant le transport.

Appel à Recycler continuera d'investir dans des solutions novatrices qui aident à atténuer les risques et s'assurera que tous les récipients de collecte fournis par le programme au Nouveau-Brunswick dorénavant respecteront toutes les exigences réglementaires. Appel à Recycler s'assurera également de l'entreposage et du transport sécuritaires des piles et batteries. Appel à Recycler a entamé le déploiement de contenants intelligents qui vont au-delà des boîtes de collecte traditionnelles et simplifient le processus de recyclage pour les points de collecte et les consommateurs tout en privilégiant la sécurité et l'accessibilité. Le réseau de contenants intelligents continuera de progresser vers l'est avec l'inclusion du Nouveau-Brunswick.

Les contenants intelligents sont un bon exemple de l'engagement d'Appel à Recycler envers la sécurité. Construit en acier durable, le contenant est conçu pour confiner tout début d'incendie à l'intérieur, empêchant ainsi la propagation et assurant un environnement plus sûr.

De plus, selon la certification R2v3, tous les fournisseurs de services doivent se conformer à des mesures rigoureuses de santé et de sécurité pour les employés et les communautés impliquées dans le processus de recyclage.

Émissions de GES du plan de recyclage des batteries

39 n) une description des émissions de gaz à effet de serre résultant de la mise en œuvre du plan d'écologisation et des possibilités de réduire l'impact environnemental.

k m n o

L'exploitation du plan de recyclage des piles et batteries d'Appel à Recycler au Nouveau-Brunswick génère des émissions de GES à différentes étapes, principalement :

- **Transport** : La collecte et le transport des piles et batteries depuis les nombreux points de collecte de la province jusqu'aux installations de tri, puis aux installations de traitement, génèrent des émissions. Les distances parcourues, les types de véhicules utilisés et la fréquence des transports influencent l'empreinte carbone.
- **Tri et traitement** : Bien que le processus de recyclage lui-même contribue à la conservation des ressources et réduise le besoin d'extraction de nouveaux matériaux, les étapes de tri et de traitement impliquent également une consommation d'énergie et des émissions. Les types de procédés utilisés, les sources d'énergie utilisées dans les installations et l'efficacité des opérations ont une incidence sur les émissions globales de GES.

Possibilités de réduction des émissions de GES

Appel à Recycler reconnaît que l'exploitation d'un programme de recyclage des piles et batteries au Nouveau-Brunswick génère des émissions de gaz à effet de serre (GES). L'entreprise s'engage à appliquer des mesures d'atténuation pour minimiser l'impact environnemental de ses activités.

- **Optimiser les itinéraires de transport :**
 - Appel à Recycler mettra en œuvre une planification d'itinéraire efficace pour diminuer les distances et la consommation de carburant associées au transport des batteries.
 - Appel à Recycler explorera les possibilités de consolidation, où les batteries de plusieurs points de collecte seront regroupées avant le transport, réduisant ainsi le nombre de déplacements.
 - Appel à Recycler explorera des programmes pilotes de collecte de piles et batteries en bordure de rue afin d'augmenter les taux de collecte et de réduire le besoin de transport

- individuel vers les lieux de dépôt.
- Appel à Recycler envisagera d'utiliser des véhicules à faibles émissions ou des sources de carburant de remplacement pour le transport, comme les véhicules électriques ou hybrides, ou ceux fonctionnant au biocarburant.
 - **Promouvoir le tri et le traitement locaux :**
 - Appel à Recycler explorera la possibilité d'avoir une installation de tri local dans les Maritimes, à la recherche de la meilleure solution sur le plan économique et environnemental afin de réduire les émissions associées au transport des piles et batteries hors de la province pour le tri.

Au-delà du simple détournement des batteries des sites d'enfouissement, Appel à Recycler s'engage à adopter les pratiques ayant le moins d'incidence sur les changements climatiques dans l'ensemble de ses activités. Grâce à l'innovation continue, à la collaboration et à l'évaluation et à l'optimisation continue du transport, du tri et du traitement, Appel à Recycler vise à minimiser les émissions de gaz à effet de serre et ouvre la voie au recyclage durable des piles et batteries.

Élimination ou réduction des impacts environnementaux

39 m) un plan d'élimination ou de réduction des impacts environnementaux des déchets de matières désignées, par catégorie de matières;

k m o

Les piles à usage unique (p. ex., alcalines, zinc-carbone) et les piles rechargeables nécessitent beaucoup de ressources et peuvent contribuer à la contamination du sol et de l'eau si elles sont mal éliminées. Les piles et batteries rechargeables sont plus durables, mais présentent des risques d'incendie en fin de vie.

Les différents types de piles, leurs utilisations respectives et les composantes clés à surveiller sont énumérées ci-dessous.

Type de pile	Catégorie	Utilisations courantes	Niveau de toxicité	Composantes clés à surveiller
Lithium-ion (Li-ion)	Rechargeable	VE, outils électriques	Élevée	Cobalt, nickel, manganèse, solvants inflammables
Nickel-cadmium (Ni-Cd)	Rechargeable	Matériel médical, anciens outils électriques	Très élevé	Cadmium (cancérogène), Nickel
Hydrure de nickel-métal (Ni-MH)	Rechargeable	Voitures hybrides, rechargeables AA/AAA	Modéré	Terres rares, Nickel, électrolytes légèrement corrosifs

Type de pile	Catégorie	Utilisations courantes	Niveau de toxicité	Composantes clés à surveiller
Plomb-acide	Rechargeable	Batteries de voiture, systèmes UPS, stockage solaire	Très élevé	Plomb (neurotoxique), Acide sulfurique
Alcaline (Zn-MnO ₂)	À usage unique	AA/AAA/9V – jouets, télécommandes, lampes de poche	Faible à modéré	Zinc, manganèse, risque de fuite légère
Zinc-carbone	À usage unique	Horloges, télécommandes de base, lampes de poche	Faible à modéré	Zinc, fuite légère
Lithium primaire (Li-MnO ₂)	À usage unique	Montres, caméras, stimulateurs cardiaques, porte-clés	Modéré à élevé	Lithium métal réactif, électrolytes inflammables

La province du Nouveau-Brunswick s'est engagée à réduire, à réutiliser, à recycler et à éliminer en toute sécurité les matières dangereuses. Le reconditionnement des piles et batteries pour réutilisation peut présenter un risque inacceptable pour la sécurité des consommateurs s'il n'est pas fait correctement.

Par conséquent, Appel à Recycler endosse le reconditionnement et la réutilisation des batteries seulement si la sécurité n'est pas compromise et que les directives appropriées sont suivies, y compris l'autorisation reconnue d'effectuer le reconditionnement dans le respect des normes de sécurité strictes et avec une garantie que les batteries reconditionnées sont étiquetées comme telles.

Pour éliminer et réduire les impacts environnementaux, Appel à Recycler a mis en place diverses stratégies d'atténuation dans plusieurs domaines de ses opérations, tels que les infrastructures de transport, de collecte et de recyclage.

Fonctionner selon des normes de sécurité strictes :

- Établir des normes de sécurité pour le stockage et le transport des piles et batteries au lithium.
- Utiliser des boîtes de collecte à l'épreuve du feu, en particulier pour les piles et batteries au lithium.
- Éduquer sur l'entreposage et le transport sécuritaires des piles et batteries.
- Investir dans le démontage automatisé et les usines de recyclage avancées.

Encourager la participation des consommateurs :

- Améliorer les campagnes de sensibilisation du public à l'importance du recyclage des piles et batteries et aux avantages environnementaux d'une élimination adéquate.
- Élargir le réseau de collecte et rendre les points de dépôt de batteries encore plus accessibles et pratiques pour les résidents.
- Promouvoir l'utilisation de piles rechargeables.

Urgences

Conformément à la clause de signalement d'urgence, si Appel à Recycler découvre une urgence environnementale, elle en informera immédiatement Recycle NB et l'emplacement approprié du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, que ce soit pendant les heures normales d'ouverture ou après les heures d'ouverture.

Financement du programme

Les frais de gestion environnementale (FGE), ou écofrais, sont utilisés pour financer le Programme de Responsabilité élargie des producteurs (REP) du Nouveau-Brunswick, y compris, mais sans s'y limiter, les communications, les collectes, le transport, le traitement et l'administration. Conformément aux paragraphes 50(2) et 50(3), les FGE doivent être internalisés par les producteurs et les détaillants.

Les FGE sont examinés annuellement et établis dans le cadre d'un processus budgétaire. Ils sont examinés et approuvés par le conseil d'administration d'Appel à Recycler Canada, Inc. En fonction du nombre d'unités de piles vendues dans la province, les membres déclarent les quantités à des périodes préétablies à l'aide d'un système en ligne. Les membres reçoivent un préavis d'au moins 90 jours pour tout changement de FGE. Appel à Recycler avisera Recycle NB de tout changement à venir concernant le calendrier des FGE.

Toutes les piles assujetties mises en marché sur le territoire doivent être soumises à un écofrais et il peut être appliqué aux piles contenues dans certains produits. Tous les frais imposés sur ces catégories sont imputables à la gestion des batteries et non pour l'appareil lui-même. L'objectif du programme de REP du Nouveau-Brunswick est de s'assurer que les piles et batteries concernées soient gérées en toute sécurité en fin de vie utile tout en minimisant le risque d'inter financement entre les produits et les catégories. Les produits concernés peuvent inclure des outils de jardinage, des outils de construction et de rénovation, des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, des lampes de poche et des projecteurs portatifs, des jouets électroniques, des vélos électriques et des trottinettes électriques. Les catégories de produits sont sujettes à changement.

L'organisme maintient un fonds de réserve, dont le montant est déterminé par le conseil d'administration d'Appel à Recycler. Conformément à la politique de Recycle NB, Appel à Recycler maintiendra un fonds de réserve d'un maximum d'un an en dépenses moyennes d'exploitation et ce,

pendant toute la durée du régime. Ce fonds assure la stabilité du programme actuel et toute obligation financière future qui pourrait en découler, y compris les coûts de liquidation, au besoin. Appel à Recycler peut utiliser les écofrais comme outil pour gérer le fonds de réserve du Programme de REP du Nouveau-Brunswick.

Vérification et qualifications :

Appel à Recycler s'engage à ce que les entités assujetties enregistrées (membres) et les partenaires de service, ainsi que le programme de REP du Nouveau-Brunswick lui-même, soient conformes aux normes d'Appel à Recycler et aux meilleures pratiques de l'industrie.

En 2023, l'organisation a été certifiée selon la norme R2v3, la dernière version de R2, la principale certification mondiale de recyclage de l'industrie du recyclage électronique. Cette distinction renforce l'engagement d'Appel à Recycler à respecter des exigences strictes en matière de collecte et de traitement sûrs et sécuritaires des piles. Appel à Recycler s'engage à un processus ouvert, équitable et transparent pour sélectionner les meilleurs fournisseurs de services en fonction de plusieurs critères.

Conformément aux normes R2v3, Appel à Recycler effectue une diligence raisonnable approfondie sur tous les trieurs et transformateurs. La diligence raisonnable comprend l'examen des licences, des certifications, des politiques et des procédures commerciales pertinentes. La diligence raisonnable peut également inclure des vérifications sur place.

Vérifications des membres

Appel à Recycler effectue des vérifications périodiques de ses membres en ce qui concerne la vente, l'approvisionnement, la distribution et l'importation de produits assujettis dans les provinces concernées où les programmes sont mis en œuvre et exploités. Ces vérifications vérifient l'exactitude des versements des FGE par les membres d'Appel à Recycler.

Promotion, éducation et sensibilisation

39k) un plan de communication pour informer les consommateurs du plan d'écologisation, y compris :

- (i) les renseignements concernant l'accès raisonnable et gratuit à une méthode de collecte;**
- (ii) un plan d'éducation et de sensibilisation.**

k	0
----------	----------

Approche stratégique

Bien qu'Appel à Recycler gère un programme national dans toutes les provinces canadiennes, il apprécie également les caractéristiques uniques du Nouveau-Brunswick, de ses résidents et des voies de communication disponibles. Savoir qui joindre et comment les joindre est essentiel au succès de tout plan de sensibilisation et d'éducation. À cette fin, Appel à Recycler entreprendra des recherches spécifiques pour mieux comprendre les nuances du marché du Nouveau-Brunswick.

Afin de veiller au succès de la campagne d'éducation et de sensibilisation, le budget de promotion et d'éducation financera les efforts de sensibilisation et d'éducation nouveaux et récurrents. La sensibilisation, les attitudes et les actions des consommateurs seront mesurés à l'aide de sondages, et les programmes seront évalués en fonction de paramètres clés, notamment les résultats de la collecte annuelle et l'accessibilité au réseau de collecte. En fonction des apprentissages et des résultats continus, les stratégies et les plans seront ajustés en conséquence. Ce sera dans le rapport annuel qu'Appel à Recycler rendra compte des résultats du sondage de sensibilisation, recueillis annuellement.

Nous sommes ravis d'annoncer le lancement de notre nouvelle marque destinée aux consommateurs. **Le programme Recyclez vos batteries, Canada!** attache désormais un nom convivial à notre programme de recyclage des piles et batteries domestiques.

The screenshot shows the homepage of the Recyclez vos batteries, Canada! website. At the top, there is a navigation bar with the logo 'RECYCLEZ VOS BATTERIES CANADA!' on the left, and buttons for 'Démarrez !', 'Pour les jeunes', 'Sécurité', and language selection 'FR' / 'EN'. Below the navigation is a large image of a man holding a soccer ball and a recycling bin, with text about Christine Sinclair. To the right is a video player showing a person playing soccer with the text 'Collectez, protégez et déposez vos piles et batteries tout les trois mois'. At the bottom, there is a button to 'Trouver un point de dépôt'.

Ce programme a été introduit au Nouveau-Brunswick et partout au pays et est conçu pour accroître la sensibilisation des consommateurs, augmenter les taux de collecte et améliorer l'image de marque de notre programme.

Vous pouvez maintenant visiter les nouveaux sites aux adresses suivantes : www.RecycleYourBatteries.ca (anglais) ou www.RecyclezVosBatteries.ca (français).

Objectifs

Afin de sensibiliser, de stimuler la participation et de maximiser les collectes auprès des résidents du Nouveau-Brunswick, Appel à Recycler offrira aux participants du réseau de collecte, y compris les détaillants, les entreprises et les municipalités, la possibilité de participer à diverses campagnes d'éducation et de promotion. Parallèlement, Appel à Recycler mettra en œuvre un programme de sensibilisation proactif ciblant les leaders d'opinion, les intervenants et les médias. Cela sera complété par des promotions intégrées et multicanaux par le biais de médias traditionnels, non traditionnels et numériques, ainsi que par des commandites et des partenariats pour atteindre efficacement les publics cibles définis et dépasser les objectifs de détournement des batteries des sites d'enfouissement. Les objectifs des campagnes de sensibilisation des consommateurs sont les suivants :

- 1) **Éduquer** : Informer les résidents du Nouveau-Brunswick :
 - a) Les piles et batteries domestiques peuvent et doivent être recyclées.
 - b) Pourquoi est-il important de recycler les piles et batteries domestiques.
 - c) Où recycler les piles et batteries domestiques.
 - d) Comment améliorer la sécurité et prévenir les incidents liés aux piles et batteries.
- 2) **Motiver** : Inspirer l'auditoire à reconnaître le rôle qu'il joue, en les sensibilisant à l'importance du recyclage des piles et batteries.
- 3) **Passer à l'action** : Démontrer l'accessibilité des points de dépôt des piles et batteries et offrir des options pour aider le public à identifier des lieux de collecte pratiques grâce à des localisateurs en ligne, par des partenaires et par téléphone.

Publics cibles		
Résidents du Nouveau-Brunswick	Réseau de collecte	Intervenants
Consommateurs Entreprises	Emplacements publics (collecte directe auprès des résidents): municipalités, détaillants, communautés. Emplacements privés (collectes internes): installations de gestion des déchets résiduels, entreprises.	Influenceurs clés (gouvernement local, industrie et associations commerciales, et autres organisations non gouvernementales). Les membres d'Appel à Recycler/ parties assujetties à la Loi. Médias, experts, influenceurs.

Appel à Recycler cherchera également des occasions de travailler en collaboration avec d'autres programmes d'intendance approuvés, dans la mesure du possible, dans le but d'accroître la commodité et d'améliorer l'efficacité du programme de REP du Nouveau-Brunswick.

Plan et tactiques de communication

Dans le but d'accroître la sensibilisation, au nom de ses membres, Appel à Recycler mènera un sondage annuel de sensibilisation des consommateurs et rendra compte du pourcentage de résidents du Nouveau-Brunswick qui savent que les piles peuvent être recyclées en toute sécurité. Le sondage mesurera également le pourcentage de résidents qui déclarent avoir des piles et batteries qui doivent être recyclées et le pourcentage qui savent comment chercher un lieu de dépôt de piles et batteries.

Pendant la durée de ce plan d'écologisation, Appel à Recycler soumettra à Recycle NB un plan de communication annuel, détaillant les actions et le calendrier spécifiques. Le plan de communication annuel sera soumis à Recycle NB au plus tard le 1^{er} décembre de l'année précédente et un mois avant le lancement du programme de REP au Nouveau-Brunswick. Le plan comprendra des exemples de ressources de marketing et de communication à utiliser dans tous les types de médias (français et anglais) et comprendra des tactiques pour informer les consommateurs du plan d'écologisation. Tout le matériel destiné aux clients sera disponible en français et en anglais. Conformément à la politique de Recycle NB, tout matériel éducatif et de sensibilisation des consommateurs sera soumis à Recycle NB quinze (15) jours avant la diffusion.

Appel à Recycler informera Recycle NB si des changements sont apportés à notre stratégie au cours de l'année.

Contrats et règlement des différends

39 o) un processus de règlement des différends entre un producteur et un fournisseur de services.

0

Pour les entités qui concluent une entente pour la collecte, le transport et le traitement des piles et batteries, un contrat est mis en place qui décrit le processus de règlement des différends. Pour les entités qui n'ont pas d'entente officielle avec Appel à Recycler, la même approche sera suivie.

- Toutes les réclamations, contre-demandes, différends et autres questions entre Appel à Recycler et les fournisseurs de services découlant du programme ou s'y rapportant seront traités entre les parties par des moyens de communication standard (courriel, appel téléphonique, lettre).
- Tout différend autre qu'une demande d'indemnisation qui ne peut être résolue par un moyen de communication standard dans les soixante (60) jours civils, et toute réclamation en vertu d'une entente de service que les parties conviennent de soumettre à l'arbitrage, sera résolu par arbitrage en vertu des règles de la Loi sur l'arbitrage du Nouveau-Brunswick ou de tout

autre règlement d'arbitrage auquel les parties conviennent mutuellement.

- Un tel arbitrage aura lieu dans la province de l'Ontario, à moins que les parties conviennent mutuellement d'un autre endroit.
- Aucune disposition des ententes ou des contrats ne doit être interprétée comme limitant le droit de l'une ou l'autre des parties à obtenir une injonction préliminaire relative à un différend ou à une question d'arbitrage contre toute autre partie, en attendant la résolution dudit différend ou de cette controverse par le processus d'arbitrage énoncé ci-dessus, ou d'exercer des recours judiciaires pour faire respecter les obligations d'indemnisation établies en droit commun ou dans la loi.
- Chaque partie supporte ses propres frais d'arbitrage et partage également les honoraires et débours du tribunal d'arbitrage ainsi que tous les autres frais connexes de l'arbitrage et ce, peu importe le résultat.

Appel à Recycler opère de bonne foi avec ses partenaires et tentera de résoudre un différend sans arbitrage. L'arbitrage ne sera utilisé que si les deux parties ne parviennent pas à une solution raisonnable.

Rapports

45(1) Au plus tard le 31 mai de chaque année, le producteur présente au conseil d'intendance un rapport annuel détaillant l'efficacité du plan d'écologisation au cours de l'année civile

Rapports annuels

Conformément au Règlement, Appel à Recycler soumettra un rapport annuel écrit à Recycle NB au plus tard le 31 mai de chaque année, qui inclura les éléments énoncés dans le Règlement du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur l'environnement.

Les cibles du plan d'écologisation doivent être soumises dans les 2 ans suivant la mise en œuvre.

Engagements de la divulgation du plan

En dehors des rapports annuels, Appel à Recycler soumettra également à Recycle NB des rapports trimestriels de collecte à la fin de chaque trimestre pour démontrer les progrès et le rendement du programme de REP du Nouveau-Brunswick.

INDICATEUR	ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DIVULGATION
Collecte	<ul style="list-style-type: none">• Poids total des piles et batteries collectées

Afin d'évaluer l'efficacité du plan d'écologisation, Appel à Recycler participera aux études de caractérisation des déchets et contribuera financièrement au besoin.

Annexes

Annexe A : Les membres d'Appel à Recycler au Nouveau-Brunswick en 2025

La liste suivante comprend les producteurs qui ont identifié l'intention de s'inscrire au programme d'Appel à Recycler pour le Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire du portail d'inscription de Recycle NB. Au lancement du programme, la liste des membres inscrits du Nouveau-Brunswick sera mise à jour et disponible sur le portail Recycle NB et sur le site Web d'Appel à Recycler.

Membres

3M Healthcare Canada Company Limited	Hawthorne Canada
ACCO Brands Canada LP	Hitfar Concepts Ltd
Acer America Corporation	Home Hardware Stores Limited
Acklands-Grainger Inc.	IKEA Canada Limited Partnership
Apple Canada Inc.	Interstate Batteries
Best Buy Canada Ltd	John Deere Canada ULC
Canadian Energy Moncton	L'Image Home Products Inc.
Canadian Tire Corporation	L3Harris Technologies, Inc.
Canon Canada Inc.	Le Groupe Jean Coutu (PJC) INC.
COSTCO Wholesale Canada LTD	Les Marques Metro SENC
CTG Brands Inc.	Live to Play Sports
Dell Technologies	Magnacharge Battery
Dollarama L.P.	Marin Bikes Canada
Dynabook Canada Inc.	McKesson Canada Corporation
Dyson Canada Limited	Mountain Equipment Company
EnerSys Canada Inc	National Hearing DBA Avenir Hearing
FAMILIPRIX INC.	NIKOL POULIN INC
Fastenal Canada, Ltd. ON100	Orgill Inc
Fellowes Canada Ltd	Power Battery Sales Ltd.
Garmin International	Premier Tech Home and Garden Inc
GE HealthCare Technologies Canada	Princess Auto Ltd.
Giant Bicycle Canada, Inc	Rad Power Bikes Inc.
Giant Tiger Stores Limited	Rona Inc
Glentel Inc.	Scotts Canada
Grannys Treats	Shopper+Inc
Groupe BMR inc.	Snap-on Canada Co Ltd

Membres

Sonos, Inc.
Sony Electronics Inc.
Specialized Bicycle Components Canada, Inc.
STANDARD PRODUCTS INC
Stanley Black & Decker Canada
Staples Canada
TELUS
The Home Depot Canada
UAP Inc
Uni-Select Inc.
Volkswagen Group Canada Inc.
Wolff Pedelec Inc
Wurth Canada Limited
Sonos, Inc.
Sony Electronics Inc.
Specialized Bicycle Components Canada, Inc.
STANDARD PRODUCTS INC
Stanley Black & Decker Canada
Staples Canada
TELUS
The Home Depot Canada
UAP Inc
Uni-Select Inc.
Volkswagen Group Canada Inc.
Wolff Pedelec Inc
Wurth Canada Limited

Annexe B : Points de collecte privés et publiques au Nouveau-Brunswick

PRIVÉ		
Installation de collecte	Adresse	Ville
Agriculture and Agri-Food Canada	850 Lincoln Rd	Fredericton
Ahmet's YIG	791 ROUTE 776	GRAND MANAN ISLAND
Atholville Superstore	25 Savoie Ave.	Atholville
Atlantic Forestry Centre	1350 Regent St	Fredericton
Atlantic Salmon Federation	15 Rankine Mill Road	Chamcook
Audioconcepts plus	1052 Rue du Parc	Paquetville
Balmoral YIG	647 Avenue Des Pionniers	Balmoral
Bell Aliant	1 Germain St - T7	Saint John
Bell Aliant	250 Boars Head Rd	Saint-John
Bell Aliant	1 Germain Street - BS5	Saint John
Bell Aliant	64 Alison Blvd	Fredericton
Bell Media	206 Rookwood Ave	Fredericton
Benoit's YIG	4584 Principale Street	St Antoine
Best Buy Express	477, Paul Street	Dieppe
Best Western Plus Saint John Hotel & Suites	55 Majors Brook Dr	Saint John
Best Western Plus Woodstock Hotel & Conference Centre	123 Gallop Ct	Woodstock
BGIS	126 Prince William St	Saint John
Bibliothèque Publique Mgr Paquet	10 rue du Colisée	Caraquet
Canada Border Services Agency	1403 Route 95	Belleville
Canada Pension Centre	522 Main St	Shediac
Canadian Tire #63	500 Regis Street	Dieppe
Canadian Tire Shediac	173 Main Street	Shediac
CBC Fredericton Studios T&R	1160 Regent St	Fredericton
CBC Moncton	165 Main St Ste 15	Moncton

Centre Scolaire Samuel-de-Champlain	67 Chemin Ragged Point	Saint John
Centreville Community School	751 Central St	Centreville
Chep - Moncton	90 RODERICK AVE	Moncton
City of Fredericton	474 St. Mary's Street	Fredericton
City of Saint John	15 Market Square	Saint John
CLEAR POWER SOLUTIONS INC	541 Rothesay Ave	Saint John
Clow Canada	245 Industrial Drive	Saint-John
Commercial Properties Limited	400-12 Smythe St	Saint John
Corey's YIG	153 Harvey Road Unit 1	McAdam
Costco Wholesale Canada	25 Wayne Squibb Blvd	Fredericton
Costco Wholesale Canada	140 Granite Drive	Moncton
Costco Wholesale Canada	300 Retail Drive	Saint John
Costco Wholesale Canada	25 Trinity Dr	Moncton
Cox & Palmer	1 Germain Street	Saint John
CSC	13175 Route 8	Renous
Ctre Transbordement CSRPA	4008 Route 113	Shippagan
Dalhousie Home Hardware	364 William St	Dalhousie
Daniel's YIG	129 Brunswick Street Unit #2	St. George
David's YIG - Shippagan	229 Boul J D Gauthier Unit 2	Shippagan
Department of Transportation & Infrastructure	440 King Street	Fredericton
Dept. of Energy & Resource Development	1350 Regent Street	Fredericton
DR Scrap Metals Ltd.	180 Edinburgh Dr	Moncton
Dr. Everett Chalmers Regional Hospital	700 Priestman St	Fredericton
DSS BUILDING - PENSION CENTRE -BGIS	10 Weldon St	Shediac
Ecole La Passerelle	5067 route 160	Pont-Landry
Ecole La Source	906 Rue Louis G. Daigle	Tracadie-Sheila
École Léandre-Legresley	261 rue Acadie	Grande-Anse
École Marie-Esther	201 ave hotel de ville	Shippagan
Ecole Mosaïque du Nord	385 avenue des Pionniers	Balmoral

Ecole Sainte-Anne	715 rue Priestman	Fredericton
Edmundston Superstore	577 Victoria Street	Edmundston
Emera Energy Bayside Power	509 Bayside Drive	Saint-John
Environment Canada	443, ave. de l'Université	Moncton
Envita Solutions	34 Railroad St	Campbellton
ExxonMobil Business Support Center (BSC) Canada UL	21 Ocean Limited Way	Moncton
FCC Moncton	1133 St.George Boul	Moncton
Fisheries & Oceans Canada	125 Marine Science Drive	St. Andrews
Fisheries and Oceans	301 Bishop Dr	Fredericton
Forest Hills School	15 Glengarry Dr	Saint John
GFL Sussex	17 Jones Court	Sussex
Glencore Canada Corporation	110 Shannon Drive	Belledune
GNB	675 King Street	Fredericton
Gouvernement du Canada	343 Avenue Université	Moncton
Grand Falls Superstore	240 Madawaska Road	Grand Falls
GULF FISHERIES CENTRE - BGIS	343 Ave Universite	Moncton
Harvey Studios	372 Queen st	Fredericton
Hilti (New Brunswick)	General NB Account	
Horizon Health Network, Moncton Area	135 MacBeath Ave	Moncton
Jean Claude's YIG	52 RUE ROCHELLE	Petit-Rocher
Jeff's YIG	220 Main Street	Plaster Rock
Jiffy Products LTD	125 rue Parc Industriel	Shippagan
J-Lynn's YIG - Nackawic	135 Otis Drive Unit 125	Nackawic
Joey's YIG	232 Water Street	St. Andrews
Kennebascis Valley Market	115 Campbell Road, Unit B	Rothesay
Kent Building Supply	871 rue du Developpement	Tracadie-Sheila
Kouchibouguac National Park	186 Route 117	Kouchibouguac National Park
MacMillan's YIG - Hampton	454 Main Street Unit 15	Hampton
Maple Leaf Homes	655 Wilsey Road	Fredericton

Maplehurst Middle School	320 Maplehurst Drive	Moncton
Margaret's YIG	Main Street	Beresford
McAllister Place	519 Westmorland Road	Saint John
Medavie Health Services, New Brunswick	1745 Vallée Lourdes Drive	Bathurst
MÉDPE	250 rue King	Fredericton
Millidgeville Superstore	680 Somerset Street	Saint John
Miramichi Regional Hospital	500 Water St	Miramichi
Miramichi Superstore	408 King George Highway	Miramichi
Moncton Superstore	165 Main St.	Moncton
Mount Allison University	10 King Street	Sackville
Municipalité de Neguac	1175 rue Principale	Neguac
Municipalité Régionale de Tracadie	3267 rue Principale	Tracadie-Sheila
Nackawic Town Office	152 Otis Dr	Nackawic
Nashwaaksis Superstore	116 Main Street	Fredericton
NB Power Corporation	515 King St	Fredericton
NB Power Corporation	4077 King William Rd	Saint John
NB Power Corporation	239 Gilbert St	Fredericton
NB Power Corporation	122 Countyline Rd	Maces Bay
NBCC Moncton	1234 Mountain RD	Moncton
NBCC- Woodstock	100 Broadway St	Woodstock
Neguac Home Hardware	790 Rue Principale	Néguac
Oromocto Superstore	1150 Onondago Street	Oromocto
Polyvalente W.-A.-Losier	585 Rue de l'Église	Tracadie-Sheila
Post-Secondary Education, Training and Labour	470 York St.	Fredericton
Princess Auto	50 Cabela's Crt	Moncton
Public Services and Procurement Canada	126 Prince William Street	Saint John
RCMP	1445 Regent Street	Fredericton
RCMP	900 Vanier Blvd	Bathurst
RCMP	1269 Route 776	GRAND MANAN

RCMP	410 Connell Rd.	Woodstock
RCMP	3 Uplands View	Perth-Andover
RCMP	16 Hawthorne St.	St. Stephen
RCMP HEADQUARTERS 'J' DIVISION-BGIS	1445 Regent St	Fredericton
Regional Service Commission 12	3143 Main St	Centreville
Restigouche Regional Service Commission	68A Water Street	Campbellton
Riverview High School	400 Whitepine Road	Riverview
Riverview Superstore	429 Coverdale Road	Riverview
Robert's YIG	165 Main Street	Chipman
Robicheau's NOFRILLS Shédiac	307 Main St. E.	Shédiac
Rose's YIG - Sackville	75 Main Street	Sackville
Saint John Energy	325 Simms St	Saint John
Saint John Superstore	168 Rothesay Ave	Saint John
Salisbury YIG	3070 Main Street	Salisbury
Science East	668 Brunswick Street	Fredericton
Service Canada Centre	50 boul. Saint-Pierre Ouest	Caraquet
Shawn's YIG - Dalhousie	170 Renfrew Street P.O. Box 2380	Dalhousie
Source Atlantic	320 Edinburgh Dr	Moncton
St. Stephen Superstore	195 King Street	St. Stephen
St. Thomas University	51 Dineed Dr	Fredericton
STIHL LIMITED - Moncton	140 MacNaughton Avenue	Moncton
Sunny Corner Enterprises Inc.	636 Water st	Miramichi
Sussex Superstore	44 Lower Cove Road	Sussex
Sweeney International Marine Corp	46 Milltown Blvd	St. Stephen
Tobique Special Projects	13100 Route 105	Tobique Narrows
Town of Quispamsis	12 Landing Court	Quispamsis
Town of Saint George	1 School Street	St. George
Tracadie Superstore	3455 Rue Principale	Tracadie
Transport Canada	95 Foundry St	Moncton

Université Moncton-Campus Shippagan	218 blv JD Gauthier	Shippagan
University of New Brunswick	767 Kings College Rd	Fredericton
University of New Brunswick - Harriet Irving Library	5 Macaulay Lane	Fredericton
University of New Brunswick Saint John	100 Tucker Park Rd	Saint John
Upsalquitch Fire Dpt	1068 Upsalquitch River Rd	Upsalquitch
Woodstock Superstore	350 Connell Street	Woodstock
YIG Doaktown Main	419 Main St.	Doaktown
PUBLIC		
Ayr Motor Centre	105 Connell Park Rd	Woodstock
Batteries Expert Edmundston	828, Chemin Canada	Edmundston
Bay Du Vin General Store Ltd	7117 Route 117	Bay Du Vin
Best Buy 661	80 Consumers Drive	Saint John
Best Buy 669	1220 Prospect St	Fredericton
Best Buy 81	50 Plaza Blvd	Moncton
Canadian Tire	525 Pinewood Road	Riverview
Canadian Tire #136	2491 King George Hwy	Miramichi
Canadian Tire #137	388 Connell St	Woodstock
Canadian Tire #16	384 Val D'Amour Rd	Atholville
Canadian Tire #249	1380 Mountain Rd	Moncton
Canadian Tire #337	75 Two Nations Cross	Fredericton
Canadian Tire #476	160 Hampton Rd	Rothesay
Canadian Tire #491	450 Rue Du Moulin	Tracadie-Sheila
Canadian Tire West	885 Fairville Blvd	Saint John
Courtyard Hardware BMR	380 Main St	Hartland
CSRNO-Solid Waste	248 Ch Clement Roy	Rivière-Verte
CSRPA APRSC	220 boul St-Pierre Ouest	Caraquet
Dalhousie Home Hardware	364 William St	
Department of Environment and Local Government	20 McGloin Street	Fredericton

District of Carleton North Town Office	19 Station Rd	Florenceville-Bristol
Elmwood Hardware	257 Elmwood Dr.	Moncton
Fredericton Direct Charge Co-op	170 Doak Rd	Fredericton
Fundy Region Solid Waste Commission	10 Crane Mountain Rd	Saint-John
Giant Tiger	1160 Smythe Street	Fredericton
Giant Tiger	1300 Onondaga Street	Oromocto
Giant Tiger	200 Broadway Boulevard	Grand Falls
Giant Tiger	100 Prince Edward Street	Saint John
Giant Tiger	165 Main Street	Moncton
Giant Tiger	312 Val D'Amour Road	Atholville
Giant Tiger	450 Westmorland Road, Smart Centres	Saint John, NB - Opening Nov 4, 2023
Giant Tiger	700 St. Peter Avenue	Bathurst
Giant Tiger	720 Coverdale Road	Riverview
Giant Tiger	210 King Street	St. Stephen
Grande-Digue Home Hardware	3957 Route 134	Grande-Digue
Greater Miramichi Regional Service Commission	1773 Water Street	Miramichi
Green Diamond Equipment	141 Heller Rd	Woodstock
Hanwell Scholten'S Variety	2049 Route 640	Hanwell
Home Depot #7103	55 Depot Court	Saint John
Home Depot #7148	235 Mapleton Rd	Moncton
Home Depot #7233	1450 Regent St	Fredericton
Home Zone Electronics	3 McCain St	Florenceville-Bristol
Île-de-Lamèque	44 Rue du Pêcheur Nord,	Lamèque
Interstate All Battery Centre	593 St George Blvd	Moncton
Jean Coutu	1047 St. Peter Ave	Bathurst
Jean Coutu	123, rue Champlain	Dieppe
Jean Coutu	600 Dieppe Blvd	Dieppe
Keycycle Bike and Key	218 Main Street	Fredericton

Liason Electronique	3404 Rue Principale	Tracadie-Sheila
Minlak Recycling Depot	42 Cedar Street	Minto
Municipalité de Paquetville	1094 rue du Parc	Paquetville
Municipalité des Hautes-Terres	1040, rue du Parc, unité 6	Paquetville
Nashwaak Rural Community	20 Main Street	Stanley
Northcoast Elect. Wholesale	2045 St. Peter Ave	Bathurst
P.U.L.S.E Inc.	251 Wentworth St	Saint John
Payzant Home Hardware Building Center	19 Mallard Drive	Sackville
Plaster Rock Village Hall	159 Main St	Plaster Rock
Princess Auto	35 Depot Crt	Saint John
Princess Auto	21 Trinity Ave	Fredericton
Radio TV Chiasson Ltee.	20 Main St	Lameque
Regent Mall Shopping Centre	1381 Regent Street	Fredericton
Roblynn Home Hardware	257 Restigouche Road	Oromocto
RONA Edmundston	595 Carrier St	Edmundston
Southeast Regional Service Commission	100 Enviro Drive	Berry Mills
Southwest NB Service Commission	5749 Route 3	St Stephen
St Andrews Home Hardware	189 Water St	St Andrews
Staples Canada	233 Main St	Moncton
Staples Canada	1300 St. Peter Ave	Bathurst
Staples Canada	77 Marr Rd	Rothesay
Staples Canada	1140 Prospect St	Fredericton
Staples Canada	99 Douglastown Blvd	Miramichi
Staples Canada	9-11 Boul Centre Madawaska	Saint-Basile
Staples Canada	176 Rothesay Ave	Saint John
Staples Canada	111 Trinity Dr	Moncton
Stationary Plus	179 King St	St Stephen
The Source	1198 Onondaga St	Oromocto
Town Of Hampton	648 Main Street	Hampton

Town of Oromocto	4 Doyle Dr	Oromocto
Village of Blacks Harbour	65 Wallace Cove Road	Blacks Harbour
Village of Chipman	10 Civic Court	Chipman
Village of Southern Victoria	1131 West Riverside Dr	Perth-Andover
Watson's Home Hardware - BMR	2686 Route 3	Harvey
Whitehead Country Store	1712 Route 845	Clifton Royal

Annexe C : Glossaire

Voici un glossaire des principaux termes et définitions liés aux produits visés par le présent plan.

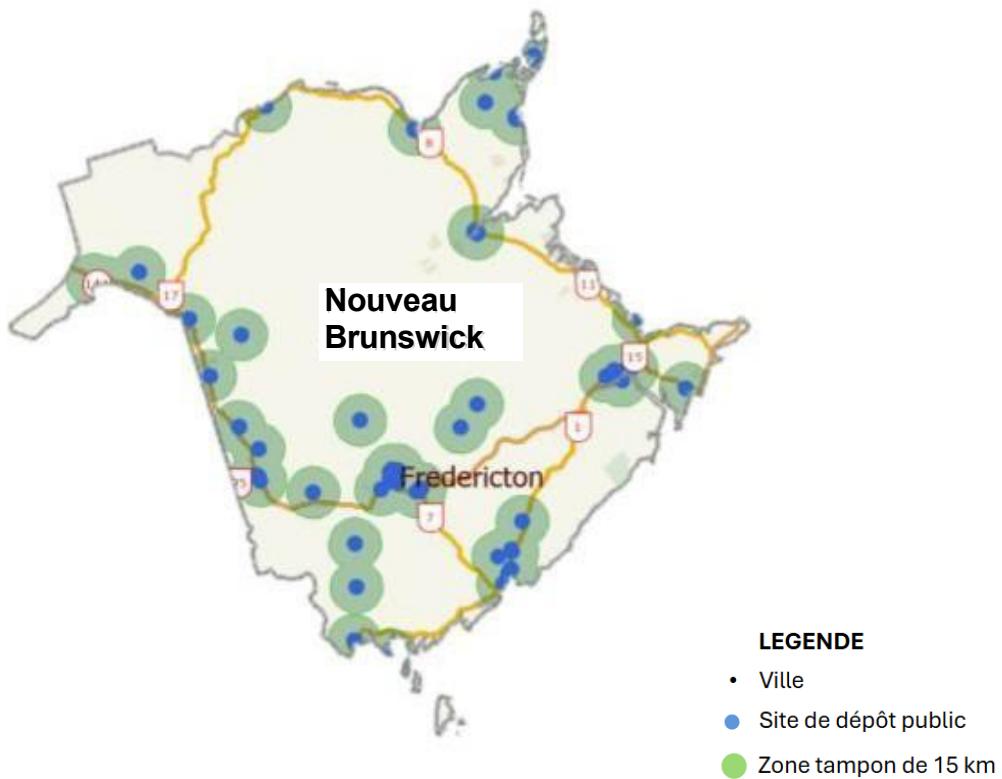
Alcaline / Zinc carbone	Type de pile à usage unique (p. ex., AA ou AAA, C, D, 9 V et piles boutons).
Alimentation portable	Pile et batterie rechargeable autonome à base de lithium utilisée pour alimenter les appareils électroniques externes à l'appareil.
Batteries	Piles et batteries rechargeables et à usage unique pesant jusqu'à 5 kilogrammes chacune.
Classé UN4GY	Cote ONU pour les systèmes d'emballage qui comprennent des emballages intérieurs spécifiques contenus dans un autre emballage extérieur. Appel à Recycler utilise une boîte en carton ondulé avec une doublure ignifuge.
Écofrais ou frais de gestion environnementale (FGE)	Frais par unité vendue qui représentent le coût de collecte, de manutention, de transport et de recyclage responsable des piles et batteries en fin de vie.
Fûts conformes de l'ONU	Les fûts conformes de l'ONU indiquent si un fût en acier ou en plastique répond aux normes de santé et de sécurité, ainsi qu'aux normes relatives à l'entreposage et au transport des matières dangereuses. Les fûts de l'ONU sont établis par les Nations Unies.
Hydrure de nickel métal (Ni-MH)	Type de pile et de batterie rechargeable.
Lithium-ion (Li-ion)	Type de pile et de batterie rechargeable.
Lithium primaire	Type de pile et de batterie à usage unique.
Nickel cadmium (Ni-Cd)	Type de pile et de batterie rechargeable.
Norme de recyclage responsable ou R2v3	La norme R2v3 décrit les pratiques de recyclage responsables pour le recyclage des appareils électroniques à l'échelle mondiale. Les exigences sont exhaustives et couvrent les pratiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité et de sécurité des données. Cette norme est proposée par un tiers accrédité afin d'assurer que les pratiques du programme sont menées de manière respectueuse de l'environnement, en protégeant la santé et la sécurité des travailleurs et du public. Cela garantit également que les données sur les appareils multimédias soient sécurisées jusqu'à ce qu'elles soient détruites.
Objectif de collecte	Quantité projetée de piles et de batteries à collecter sur une base annuelle.
Petite pile scellée au plomb acide	Type de pile et de batterie rechargeable.
Pile et batterie à usage unique	Une pile ou batterie qui ne peut pas être rechargée par le consommateur, communément appelée piles AA, AAA, 9 V, pile D et pile bouton. Les piles et batteries à usage unique sont également appelées

	piles primaires.
Piles et batteries endommagées ou défectueuses	Les piles et batteries qui ne sont pas intactes ou qui sont physiquement endommagées.
Piles et batteries humides	Une pile ou une batterie, généralement utilisée dans des applications industrielles, contenant de l'électrolyte liquide tel que l'acide sulfurique, un liquide corrosif dangereux.
Pile et batterie rechargeable	Type de pile et de batterie qui peut être rechargée plusieurs fois après sa décharge.
Point de dépôt public	Un lieu de dépôt ouvert au public, même pour une durée limitée, qui collecte des piles et des batteries. Comprend les services destinés au public ainsi que les événements de collecte.
Point de dépôt privé	Un lieu qui collecte activement les piles et batteries, non ouvert au public pour le dépôt des piles et batteries.
Responsabilité élargie des producteurs (REP)	Politique environnementale dans laquelle le producteur est responsable de la réduction des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit.
Traitement	Modification manuelle, mécanique, thermique ou chimique des piles et des batteries à des fins de recyclage.
Installations de traitement	Entité qui s'occupe de la gestion en fin de vie des piles et des batteries à des fins de recyclage.
Taux d'efficacité du recyclage (TER)	Défini par la CSA comme la quantité de matière recyclée en pourcentage de la quantité de matière ciblée collectée (entrante) moins la réutilisation et la réduction. La mesure de l'efficacité du recyclage diffère selon la nature des matériaux, les marchés et les méthodes de transformation.
Taux de récupération	La quantité de produit recueillie divisée par le produit généré, exprimée en pourcentage.
Zinc-air	Type de pile et de batterie à usage unique.
Zinc carbone	Type de pile et de batterie à usage unique.

Annexe D : Liste des centres de tri, des transporteurs et des installations de traitement d'Appel à Recycler

Installations de traitement	
Laurentide Environment 4455 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan, QC, G9N 6T5 Alcaline, Zinc, Carbon and Manganese	Cirba - Battery Solutions LLC 4930 Holtz Dr Wixom, MI 48393, USA Alcaline, Zinc, Carbon and Manganese
EVSX Corp 100 Hayes Road Thorold, ON, L0S 1A0 Alcaline, Zinc, Carbon and Manganese	Teck 25 Aldridge Avenue Trail, B.C. Canada V1R 4L8 Alcaline
Cirba Solutions Canada 9384 Highway 22A, Trail, BC, V1R 4W6 Lithium, Lithium-ion	Evergreen Battery Recycling 2250 Larchmont Avenue NE Warren OH 44483 USA Alcaline, Zinc, Carbon and Manganese, Ni-Cad, Ni-MH
Cirba Solutions - OH 265 Quarry Rd SE, Lancaster, OH 43130, USA Lithium, Lithium-ion, Ni-Cad, Ni-MH	Metalex 2511 - Number 5 Road, Richmond, BC, V6X 2S8 Plomb acide
Terrapure Environmental 1333 Tonolli Rd, Mississauga, ON, L4Y4C2 Plomb acide	Terrapure VSC 1200 rue Garnier Sainte-Catherine, QC, J5C 1B4 Plomb acide
Installations de tri	
Laurentide Environment 4455 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan, QC, G9N 6T5	Quantum Lifecycle Partners LP 2995 Boul le Corbusier Laval, QC, H7L 3M3
Entreprises de transport	
Purolator (boxes) Purolator Freight (bulk shipping) 5995 Avebury Rd. Mississauga, ON L5R 2T8	Solnor Environment 10636 Ave the Archbishop, Montréal-Nord, QC, H1H 3A2
Loomis Express (boites) 201 Westcreek Blvd. Brampton, ON, L6T 0G8	Laurentide Environment 4455 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan, QC, G9N 6T5
C.H. Robinson Company PO Box 57729 Toronto, ON, M5W 5M5	Challenger Logistics Inc 300 Maple Grove Rd Cambridge, ON, N3E 1B7
Falcon Xpress , 6086 Mayfield Rd Caledon, ON, L7C 0Z7	

Annexe E : Carte de l'accessibilité au Nouveau-Brunswick en 2024



Catégorie	Population totale
Population totale du N.-B.	775 610
Population totale du N.-B. en-deçà d'un rayon de 15 km	606 588
Accessibilité (%)	78 %